



MAISON
BOINAUD

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2025

ÉDITO



CHARLES BOINAUD
Président
Maison Boinaud



OLIVIER CHARRIAUD
Directeur Général
Maison Boinaud

L'année écoulée a été marquée par de fortes turbulences : ralentissement brutal du marché du cognac, incertitudes économiques persistantes et tensions géopolitiques qui ont directement affecté nos débouchés clés - Chine, États-Unis, Russie.

Dans ce contexte, nous avons dû faire preuve de réalisme et prendre des décisions difficiles pour préserver la solidité de l'entreprise et sécuriser son avenir.

Cela s'est traduit par une réduction de nos investissements : nous n'avons pas coupé nos projets, mais choisi de les étaler dans le temps. Ce rythme plus mesuré nous permet de garder le cap, tout en protégeant notre trésorerie et en maintenant notre capacité à rebondir lorsque les conditions de marché s'amélioreront.

Dans ce climat contraint, nous avons mis l'accent sur la rigueur, l'organisation et l'efficacité opérationnelle. Revoir nos priorités, optimiser nos process et renforcer le collectif ont été des leviers essentiels pour traverser la période.

Nous tenons à saluer l'engagement de nos équipes, qui ont fait preuve de professionnalisme et de solidarité tout au long de l'année.

C'est grâce à elles que nous avons pu maintenir notre niveau d'exigence et continuer à avancer, malgré les difficultés.

Nous abordons désormais 2026 avec détermination, en transformant ces défis en opportunités de renforcer durablement notre entreprise.

SOMMAIRE

06 - 07

SAVOIR-FAIRE & ENGAGEMENTS

08 - 11

HISTOIRE & TRANSMISSION

12 - 13

ENTREPRISE DURABLE

14

GOVERNANCE RESPONSABLE

15

CHIFFRES CLÉS

16 - 17

VIGNOBLE / CAMPAGNE 2024

18 - 19

PRODUCTIONS EAUX-DE-VIE

20 - 23

NOS MARQUES

24 - 43

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

SAVOIR-FAIRE & ENGAGEMENTS

MAISON BOINAUD, C'EST L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE EMPREINTE D'AUDACE. CHAQUE GÉNÉRATION S'EST ÉVERTUÉE À PRÉSERVER UN SAVOIR-FAIRE EXCEPTIONNEL.

Nichée au cœur de la Grande-Champagne, notre Maison est connue comme le plus grand domaine viticole familial de la région de Cognac.

De génération en génération, nous élaborons des spiritueux d'exception et maîtrisons toutes les étapes de l'élaboration de ceux-ci.

DE LA VIGNE AU VERRE



01. LES VENDANGES

Nos équipes récoltent le raisin sur notre Domaine de plus de 600 ha.



02. LA VINIFICATION

Le raisin est pressé et le jus est mis en fermentation en cuves inox.



03. LA DISTILLATION

Le vin est transformé en eau-de-vie dans nos 41 alambics par un procédé de double distillation.



04. LE VIEILLISSEMENT

Les eaux-de-vie sont stockées en fût pour plusieurs années.



05. LA SÉLECTION ET L'ASSEMBLAGE

Notre comité de dégustation sélectionne les eaux-de-vie qui seront assemblées pour créer le meilleur cognac.



LES ENGAGEMENTS MAISON BOINAUD

PÉRENNSIER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Conforter notre activité viticole,
- Viser l'excellence opérationnelle et la performance industrielle,
- Affirmer l'identité de nos marques,
- Innover au sein du vignoble et de l'activité de spiritueux.

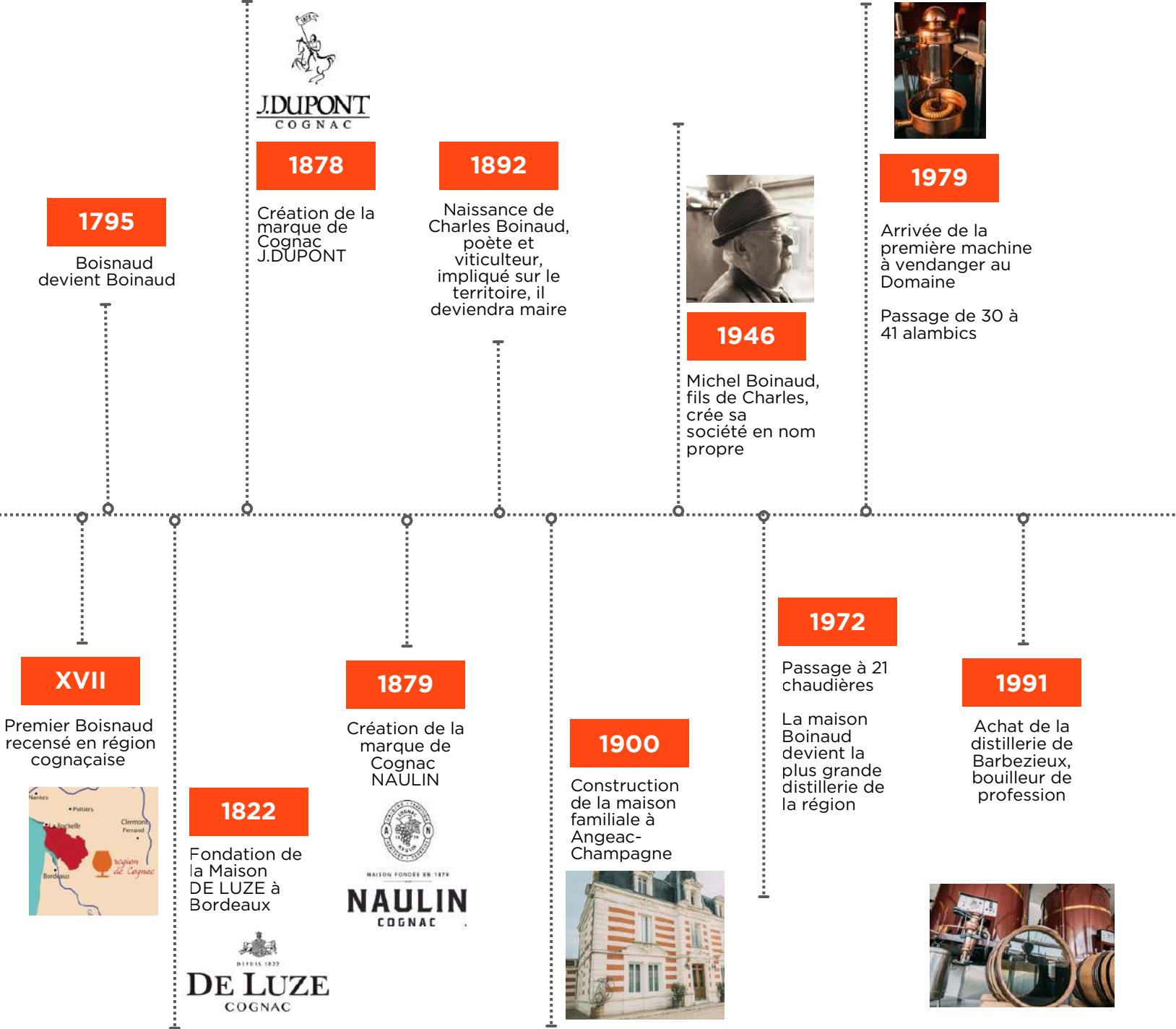
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- Mettre l'humain au cœur de notre stratégie,
- Encourager les talents,
- Développer les compétences.

ASSUMER NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Affirmer notre leadership sur le développement durable,
- Prendre en compte les enjeux environnementaux avant chaque prise de décision.

HISTOIRE ET



TRANSMISSION



1992

Acquisition des marques J.DUPONT et NAULIN

2005

Cession de la marque Cognac A. De Fussigny au Groupe L&L

1999

Transfert de la production de boisés à Angeac-Champagne



2006

Acquisition de la marque Cognac DE LUZE



2015

Obtention de la triple certification OHSAS 18001, 14001, 9001 pour l'ensemble des activités du groupe



2017

Obtention de la certification HVE et lancement du projet Horizon 2030 pour un avenir durable

2016

Charles Boinaud succède à la direction générale de l'entreprise



2021

Groupe Boinaud devient Société à Mission, la première maison de cognac à obtenir ce label

2024

Maison Boinaud devient une entreprise B Corp

Entreprise



HERIOSE
SINGLE MALT WHISKY

2022

Création de la marque de whisky français HERIOSE

Groupe Boinaud exploite plus de 500 hectares de vignes



UNE ENTREPRISE DURABLE

Devenir une société à mission, c'est montrer publiquement que performance économique et engagements socio-environnementaux peuvent aller de pair et transmettre aux générations futures un modèle économique durable.

MAISON BOINAUD EST LA PREMIÈRE MAISON DE COGNAC À DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION.

**DE GENERATION EN GENERATION,
NOUS ÉLABORONS DES PRODUITS
D'EXCEPTION, À PARTIR DE NOTRE
TERROIR, TOUT EN PRÉSERVANT
NOTRE ÉCOSYSTÈME.**

NOS ENGAGEMENTS



AGIR EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse dans nos vignes
- Développer la biodiversité au sein de notre vignoble



ÊTRE ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- Réduire nos consommations énergétiques et notre empreinte carbone
- Optimiser la gestion de nos déchets



CONTRIBUER À L'ÉPANOISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS

- Assurer la santé et la sécurité au travail
- Améliorer la qualité de vie au travail

ENGAGÉ POUR UNE AVENIR DURABLE

Nous avons mis en place très tôt une politique RSE ambitieuse, persuadés que tous les succès s'accompagnent forcément de responsabilités considérables pour bien préparer et assurer l'avenir.

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT



Depuis 2015

TOP 5% DES ENTREPRISES ENGAGÉES - ECOVADIS

Médaille d'or pour la qualité du notre système de gestion de la RSE



Depuis 2020

SOCIÉTÉ À MISSION



Maison Boinaud 1ère maison de cognac reconnue société à mission

Depuis 2021

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



Depuis 2017

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE COGNAC



Depuis 2021

ENTREPRISE B CORP



Maison Boinaud est une entreprise B certifiée

Depuis 2024

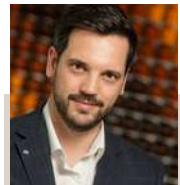
GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2023, le Groupe Boinaud a renforcé sa gouvernance en instituant un Conseil d'administration, instance chargée de valider les orientations stratégiques, d'en contrôler la mise en œuvre et d'accompagner la Direction Générale dans ses missions.

Il s'est également doté d'un Comité stratégique, destiné à approfondir l'étude des investissements et des choix stratégiques.

Ce dispositif s'inscrit dans une organisation structurée où la société Boinaud & Co, en tant que holding animatrice, définit la politique du groupe, impulse ses grandes orientations et veille à la cohérence d'ensemble de ses activités.



CHARLES BOINAUD
Président



RÉMI BOINAUD
Administrateur



SARAH BOINAUD
Administratrice



PATRICK MISPOLET
Administrateur
indépendant



ÉRIC PINOT
Administrateur
indépendant

LE COMITÉ DE DIRECTION



OLIVIER CHARRIAUD
Directeur général



PATRICK HERVÉ
Directeur administratif
et financier



BRUNO LAURIOZ
Directeur commercial



GÉRY COMBAUD
Directeur des Domaines
et des Relations
viticoles

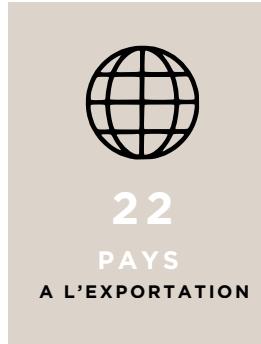


NICOLAS DE FUISEAUX
Directeur Ressources
Humaines

Le comité de direction met en œuvre et pilote les décisions stratégiques approuvées par le Conseil d'Administration.

Il supervise les opérations quotidiennes et prend des décisions opérationnelles, tant sur le plan financier que sur la gestion des ressources humaines ou l'innovation.

Les membres du comité sont représentatifs de l'ensemble des activités du Groupe et de ses collaborateurs.



VIGNOBLE

UNE ANNÉE ÉPROUVANTE POUR LE VIGNOBLE

La campagne de vendanges 2024 a été marquée par plusieurs défis et s'est malheureusement révélée moins favorable que celle de l'année précédente.

Entre les aléas climatiques marqués (précipitations abondantes, pression sanitaire élevée) et un contexte défavorable à la production, les conditions n'étaient pas réunies pour garantir un rendement optimal.

La floraison, fortement impactée par les pluies, a entraîné une chute du rendement, atteignant un volume quasiment divisé par deux par rapport à l'année précédente.

La fragilisation des vignes face aux maladies a nécessité une vigilance accrue, des ajustements constants, et une grande réactivité dans la gestion des traitements.

Néanmoins, grâce à une organisation logistique rigoureuse, cette récolte a pu être menée avec une belle efficacité.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 42 salariés
- 19 jours de vendanges
- 609 hectares de vignes vendangés
- Rendement total : 45 461 hL



Ce contexte a permis de tester et de renforcer certains dispositifs agronomiques, tout en consolidant nos pratiques d'optimisation de la pulvérisation, de suivi des maladies, et d'adaptation aux contraintes environnementales.

Plus que jamais, cette campagne met en lumière les défis croissants que pose le changement climatique, et l'importance d'une viticulture résiliente, sobre et anticipatrice.

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE DURABLE



OBJECTIF FORMATION :

Parce que prendre soin de nos collaborateurs, c'est investir dans l'avenir, nous faisons de la transmission, du développement des compétences et de l'épanouissement professionnel une véritable priorité.

- Professionnaliser nos ouvriers viticoles pour qu'ils puissent développer pleinement leurs compétences
- Leur offrir un parcours de carrière durable et valorisant au sein de notre maison, afin qu'ils s'épanouissent dans leur métier tout en contribuant à la pérennité et à l'excellence de notre domaine

EAUX-DE-VIE



RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DE DISTILLATION

L'activité distillation a connu un déroulement contrasté cette année. En effet, suite à la baisse du rendement au vignoble, la campagne de distillation a été nettement raccourcie ce qui a réduit sa performance globale.

Néanmoins sur le plan opérationnel, la présence d'une équipe complète, appuyée par un dispositif de backup, a permis de garantir la continuité des opérations. La campagne plus courte a favorisé le respect du temps de travail des distillateurs.

Par ailleurs, grâce à la digitalisation, désormais mise en place à 100% dans notre distillerie, nous avons mesuré une baisse des consommations de gaz de l'ordre de 3,8%.

La conformité des eaux-de-vie produites confirme la qualité du travail accompli.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- **8 610 hLAP** d'eau-de-vie de Cognac produites
- **1 308 hLAP** d'eau-de-vie de Whisky produites

-3,8% DE CONSOMMATIONS DE GAZ

COGNAC DE LUZE



L'année 2025 a marqué un tournant pour la marque De Luze avec le lancement de la liqueur Sweet Ginger et l'inauguration d'un circuit de visites entièrement repensé.

Pensé comme un voyage sensoriel, ce parcours propose plusieurs expériences complémentaires : découverte de l'histoire et du savoir-faire de la Maison, immersion dans l'univers de la mixologie à travers trois cocktails signatures, ou encore création de son propre assemblage.

Adaptée aux saisons, l'offre permet également de devenir Maître Distillateur d'un jour en hiver ou de parcourir le vignoble au printemps et en été pour découvrir les engagements durables de De Luze.

En quelques mois seulement, plus de **1 000 visiteurs** ont déjà pris part à ces expériences, confirmant l'attrait grandissant de la marque et son rayonnement auprès d'un public en quête d'authenticité et de modernité.



L'année a également été marquée par un travail important de nos équipes R&D et production autour de la création d'une nouvelle liqueur : **De Luze Sweet Ginger**. Cette innovation associe la finesse du cognac au caractère vibrant du gingembre, pensée pour l'apéritif et la mixologie.

En parallèle, les équipes marketing et commerciales préparent activement son lancement, avec une stratégie de mise en marché ambitieuse visant à en faire une alternative moderne et rafraîchissante, idéale notamment en spritz ou en mule.

Cette étape de préparation illustre la capacité de la Maison à innover et à se projeter, en conjuguant savoir-faire traditionnel et créativité, pour inscrire Sweet Ginger comme une future référence de convivialité et d'audace dans l'univers des spiritueux.



WHISKY HERIOSE



Pour Hériose, 2025 a été l'année de la diversification et de l'ouverture. La distillerie a lancé son tout premier coffret découverte, imaginé comme une porte d'entrée dans l'univers de la marque. Ce coffret réunit trois flacons de 10 cl, permettant de déguster les trois expressions phares de la gamme Hériose : Le Classique, Le Pineau Cask Finish et Le Petit Tourbé.

Une invitation à explorer en format dégustation la richesse aromatique et l'audace créative de Hériose, conçue aussi bien pour les amateurs curieux que pour les connaisseurs avertis.



Dans le même temps, Hériose a inauguré son circuit de visites, véritable vitrine de son savoir-faire. Ce nouveau parcours met en avant une exclusivité rare : un Madère Single Cask, limité à seulement 279 bouteilles disponibles à la distillerie.

Une édition confidentielle qui témoigne de la créativité et du caractère unique de la marque.



Consciente des attentes du marché, Hériose a également engagé en septembre 2025 un repositionnement tarifaire global, en réduisant ses prix consommateurs, afin de rendre ses whiskies plus accessibles et compétitifs.

La proximité avec ses clients est par ailleurs renforcée par des animations menées toute l'année par ses brand ambassadors dans les caves et chez les partenaires, ainsi qu'une présence constante sur les salons whisky en France.

Une dynamique forte qui confirme la volonté d'Hériose de se rapprocher toujours davantage de ses prescripteurs comme de ses consommateurs finaux.





RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE



DES RECONNAISSANCES MAJEURES EN 2024

En 2024, la Maison Boinaud a franchi deux étapes structurantes dans sa stratégie de responsabilité sociétale.

D'une part, l'entreprise a obtenu la médaille d'or Ecovadis, en progression par rapport à la médaille d'argent reçue lors de la précédente évaluation. Cette distinction témoigne d'une amélioration continue et d'un haut niveau de performance sur des critères clés tels que l'environnement, les achats responsables, l'éthique et les conditions de travail.



D'autre part, la Maison Boinaud a rejoint la communauté des entreprises certifiées B Corp, à l'issue d'un processus exigeant mené sur plus d'un an et demi. Ce label international valorise les entreprises qui intègrent des objectifs sociaux, sociaux et environnementaux dans leur modèle économique. Il vient renforcer la légitimité de notre engagement et inscrit notre action dans une logique de progrès durable, au service du vivant.



Ces deux reconnaissances externes soulignent le sérieux de notre démarche RSE et encouragent l'ensemble des équipes à poursuivre les efforts engagés.

NOTRE MISSION

Inscrite dans nos statuts depuis 2021, notre raison d'être guide l'ensemble de nos décisions et de nos actions. Elle incarne notre identité, notre attachement au vivant et notre volonté de transmettre un modèle durable et responsable.

De génération en génération, nous élaborons des produits d'exception, à partir de notre terroir, tout en préservant notre écosystème.

Pour donner un cadre concret à notre raison d'être, la Maison Boinaud s'est dotée de trois objectifs inscrits dans ses statuts.

Ils structurent notre mission et orientent nos actions au quotidien.

Engagée dans une démarche de développement durable au service de son territoire et de la filière cognac, la Maison Boinaud contribue, à travers ses actions, à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.



Cette contribution s'inscrit naturellement dans nos engagements portés au quotidien par l'ensemble de nos équipes.

01



Agir en faveur de la préservation de la biodiversité

02



Être acteur de la lutte contre le réchauffement climatique

03



Contribuer à l'épanouissement de nos collaborateurs



Feuille de route et résultats 2024-2025

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse (hors cuivre) dans nos vignes

- Hausse de l'IFT produits phytosanitaires à 14,2 : indice maîtrisé compte tenu des conditions climatiques particulièrement défavorables
- Augmentation des IFT biocontrôles et substances naturelles à 7,4

- Maintien de la certification CEC
- 40% des partenaires viticulteurs engagés dans une démarche de certification environnementale, reconnue par le BNIC (CEC, HVE...)

Développer la biodiversité au sein du vignoble

- Indicateur de Biodiversité HVE voie A : 14/20
- 7,2 km de haies bocagères implantées depuis 2022

Réduire nos consommations énergétiques et notre empreinte carbone

- Réduction de 3,83 % de notre consommation de gaz en distillerie par rapport à notre cible
- L'utilisation du transport par biocarburant n'a pas été mobilisée cette année, en raison des volumes de vin transportés trop faibles.

Optimiser la gestion de nos déchets

- Taux de valorisation de nos déchets : 83,2%
- Suivi du DIB : 25 tonnes dues à la reprise des travaux sur la mise en bouteille

Assurer la santé et la sécurité au travail

- 1 seul accident avec arrêt sur les activités de production hors Domaine
- Taux de fréquence 36,3
- Taux de gravité : 2,2

Améliorer la qualité de vie au travail

- 75% de satisfaction collaborateurs mesurés via le baromètre social

REDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS NOS VIGNES

La transition vers des pratiques viticoles plus durables est un axe fort de l'engagement environnemental de la Maison Boinaud. La réduction des produits phytosanitaires de synthèse reste une priorité, portée par l'expérimentation et l'accompagnement des équipes. En 2024, deux facteurs ont influencé nos choix : des conditions climatiques difficiles, qui ont nécessité un ajustement des traitements pour préserver la production, et un contexte économique tendu, qui nous a conduits à redimensionner nos projets de R&D pour en maintenir la cohérence tout en adaptant les moyens.

Les réalisations 2024-2025

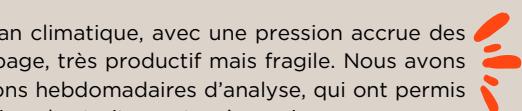
PILOTAGE DES TRAITEMENTS : REACTIVITE ET ADAPTATION

L'année a été particulièrement complexe sur le plan climatique, avec une pression accrue des maladies, accentuée par la sensibilité de notre cépage, très productif mais fragile. Nous avons maintenu un pilotage rigoureux grâce à des réunions hebdomadaires d'analyse, qui ont permis d'optimiser chaque intervention, en adaptant au mieux les traitements nécessaires.

L'ensemble des sols du domaine historique est désormais cartographié à 100 %, ce qui nous permet de mieux comprendre les interactions sols-vigne et de rationaliser la quantité d'intrants apportée.

Après trois années d'expérimentation et une deuxième année d'essai "grandeur nature" sur 21 hectares, notre plateforme d'essais a permis d'évaluer plusieurs alternatives aux traitements conventionnels.

Les résultats très positifs obtenus avec Luma nous permettent d'envisager un déploiement plus large sur le parcours riverain dès l'année prochaine, moyennant quelques adaptations.



Le parcours riverain a été étendu à environ 60 hectares, avec l'installation de panneaux récupérateurs sur l'ensemble du tracé, pour limiter la dispersion des produits à proximité des zones sensibles.

Les résultats sont encourageants sur les capteurs utilisés pour détecter le mildiou, confirmant leur intérêt comme outil de pilotage à affiner dans les années à venir.

Un test de modulation de pulvérisations avait été engagé, mais n'a pas pu être reconduit suite à la liquidation judiciaire du partenaire fournisseur.

Notre performance 2024-2025

INDICATEURS	PERFORMANCE 2024-2025
Indice IFT : indice de fréquence de traitement par produit phytosanitaire chimique (hors cuivre)	14.2
Indice IFT "riverain" : indice de fréquence de traitement par des bio-contrôles et des substances naturelles	10.6
Certification HVE3 / CEC	Prolongation Audit de re-certification en juin 2025
Pourcentage de partenaires viticulteurs engagés dans une démarche de certification environnementale	40%

	L'IFT lié aux produits phytosanitaires a augmenté cette année, en raison de conditions climatiques particulièrement défavorables. Une stabilisation est toutefois attendue pour la prochaine campagne.
	L'IFT riverain progresse, de même que le nombre de viticulteurs partenaires certifiés.
	Les audits CEC et HVE ont été reportés pour des raisons indépendantes de notre volonté, ce qui a conduit à une prolongation des certifications. Leur renouvellement est désormais programmé pour juin et août 2025.

Notre feuille de route pour 2025-2026

- Déployer les solutions testées avec succès sur le parcours riverain
- Identifier un nouveau partenaire pour poursuivre les tests de modulation de pulvérisation, afin d'améliorer la précision des traitements et réduire les volumes appliqués
- Réinterroger la pertinence des indicateurs IFT, fortement influencés par les aléas climatiques et les évolutions de classification des produits
- Poursuivre l'accompagnement des partenaires viticulteurs vers une certification environnementale



DEVELOPPER LE BIODIVERSITE AU SEIN DE NOTRE VIGNOBLE

Préserver et enrichir la biodiversité est essentiel pour maintenir un écosystème viticole vivant, équilibré et résilient. Chez Maison Boinaud, cet engagement se traduit par des actions concrètes en faveur des sols, des haies, des espèces locales ou de l'intégration paysagère.

Dans un contexte économique tendu, les projets de R&D liés à la biodiversité ne sont pas remis en cause, mais leur déploiement est désormais envisagé sur un rythme plus progressif, afin de concilier ambition écologique et réalité opérationnelle.

Les réalisations 2024-2025

Les comptages de la faune ont été poursuivis cette année, avec des retours positifs sur la présence des papillons. En revanche, les conditions climatiques ont eu un impact négatif sur la ponte des abeilles solitaires, soulignant la fragilité des équilibres naturels.

Dans une logique de préservation de la biodiversité, 2,3 km de haies supplémentaires ont été implantés pour créer des nouveaux réservoirs de biodiversité, mais également pour reconstituer des corridors écologiques en connectant les haies avec les bosquets existants. L'idée est de favoriser au maximum la présence de la faune sauvage via la création de zone de refuge, de reproduction, de nourriture et de déplacement.

Le projet "vignoble de demain" a été redimensionné compte tenu du contexte économique, mais il n'est pas remis en cause. L'objectif reste de favoriser le retour de la biodiversité, notamment par la plantation de haies et de noues pour absorber les excès d'eau, alimenter les mares et favoriser la réinfiltration naturelle dans les sols.

FERME AGRO-ECOLOGIQUE : UN PROJET PILOTE POUR LA BIODIVERSITE



Lancé à l'issue d'un travail collectif en 2022-2023, le projet de ferme agro-écologique s'inscrit dans une logique d'intégration paysagère et de préservation de la biodiversité. Située sur une zone à types de sols variés et en lien avec un site Natura 2000, les parcelles seront agencées pour permettre la mise en place de corridors de circulation pour favoriser la circulation de la faune.

Les premiers travaux ont permis de créer une nouve et une mare temporaire, d'enherber temporairement la zone avec du sorgho pour enrichir les sols, et de renforcer la trame végétale avec 2 100 mètres de haies et 41 arbres fruitiers greffés. Un suivi de la biodiversité est en préparation pour 2025, avec les premiers inventaires flore/faune.

En parallèle, un audit avicole a été mené avec le CNRS de Chizé et le laboratoire d'innovation territorial de Cognac, basé sur des écoutes passives et actives. Il a permis d'identifier plusieurs espèces, dont le rouge-queue, la mésange bleue ou encore le bruant proyer. Le suivi se poursuivra également en 2025.



Notre performance 2024-2025

INDICATEURS	PERFORMANCE 2024-2025
Indicateur de biodiversité HVE voie A	14/20
Kilomètres de haies bocagères implantées depuis 2022	7,2 km de haies

Notre feuille de route pour 2025-2026

- Poursuivre le projet de ferme agro-écologique, avec l'ambition d'en faire à terme un support fédérateur en interne et un lieu de sensibilisation pour des publics externes, notamment scolaires
- Poursuivre les plantations de haies en cohérence avec la stratégie biodiversité portée par Grand Cognac
- Réaliser une analyse de la qualité de l'eau de nos fossés, sous réserve de l'obtention de financements dédiés.

REDUIRE NOS CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET NOTRE EMPREINTE CARBONE

Actrice d'une filière énergivore, la Maison Boinaud porte une responsabilité particulière dans la transition énergétique. Réduire sa consommation et limiter son empreinte carbone sont des leviers essentiels pour construire un modèle plus sobre et durable. Cet engagement se traduit par des actions concrètes sur l'ensemble de ses activités.

Les réalisations 2024-2025

En 2024, Maison Boinaud a mis à jour son bilan carbone, qui affiche une réduction significative des émissions, passant de 7 470 tCO₂e à 6 434 tCO₂e.

En matière d'électricité, le site de Lagord a poursuivi sa transition énergétique avec l'installation de panneaux solaires. Les premiers résultats sont prometteurs, avec une forte baisse de la consommation issue du réseau. L'objectif reste d'atteindre une auto-consommation totale dès l'année prochaine.

Côté transport, le suivi des livraisons en biocarburant a été maintenu, bien que non mobilisé cette année faute de volumes. L'optimisation des tournées reste un levier actif pour limiter les trajets et réduire l'empreinte logistique.

La consommation de gaz a poursuivi sa baisse cette année, portée par la digitalisation des équipements. Les compteurs connectés installés dans les distilleries permettent un suivi précis et des ajustements en temps réel. La prise en main progressive de ces outils par les équipes contribue à affiner les réglages et à poursuivre la dynamique de réduction. Un projet d'optimisation en distillation est également en cours avec d'autres Maisons de Cognac.



Notre performance 2024-2025

INDICATEUR	PERFORMANCE 2024-2025
Suivi conso gaz en kWh / HLAP d'EDV produites (périmètre distillerie - et uniquement Cognac)	581,5 (TAV moyen 9,66%)
 Une baisse de 3,8 % à TAV équivalent a été enregistrée cette année par rapport à l'objectif interne fixé, témoignant des progrès concrets réalisés en matière de consommation énergétique.	L'indicateur de suivi des volumes de vins transportés par un transporteur en biocarburant a été écarté, sa pertinence étant limitée lors des années à faibles volumes.

OPTIMISATION DES USAGES DE L'EAU



L'analyse des sous-compteurs permet aujourd'hui de comptabiliser l'ensemble de nos prélèvements en eau de forage, destinés soit à l'osmose inverse, soit à une filtration sur charbon actif. C'est sur cette dernière que la baisse la plus significative a été observée. Elle s'explique principalement par l'adaptation des régénérations aux besoins réels, la diminution des travaux sur site — qui avaient auparavant nécessité d'importants volumes pour remplir les cuves incendie — ainsi que des conditions de distillation plus favorables. La sensibilisation des équipes à une utilisation plus raisonnée de l'eau a également joué un rôle déterminant. Ces optimisations contribuent par ailleurs à réduire notre consommation énergétique.

Notre feuille de route pour 2025-2026

- Etudier la mise en place de panneaux solaires sur le site d'Angeac-Champagne.
- Optimiser la réfrigération de nos eaux de distillation pour diminuer notre consommation électrique.
- Poursuivre le projet de recherche sur le préchauffage en boucle fermée avec les acteurs de la filière.

OPTIMISER LA GESTION DE NOS DÉCHETS

Réduire notre impact passe aussi par une gestion plus rigoureuse et responsable de nos déchets. Chez Maison Boinaud, cet engagement vise à limiter la production de déchets à la source, améliorer leur tri et favoriser leur valorisation, dans une logique d'économie circulaire. Cette démarche s'applique à l'ensemble de nos activités, de la production au conditionnement, avec l'objectif de progresser en continu et d'ancrer de nouveaux réflexes dans les pratiques de terrain.

Les réalisations 2024-2025

Afin d'améliorer la gestion des déchets et renforcer les bons réflexes au sein des équipes, un atelier de sensibilisation spécifique au tri des déchets DIB a notamment été organisé, avec pour objectif de clarifier les consignes et de faciliter leur mise en pratique.

Par ailleurs, la Maison Boinaud a intégré le programme Grand Cognac, qui propose un cadre d'inspiration et d'échanges entre acteurs de la filière Cognac pour optimiser les pratiques en matière de réduction et de valorisation des déchets.

Côté production, un excédent de vin a été valorisé à travers le lancement d'un vin effervescent en méthode traditionnelle, considéré comme un co-produit, dans une logique de réduction des pertes matières.

Une charte "fin de vie produit" a été rédigée en 2024, dans le but d'intégrer plus systématiquement les enjeux de circularité dès la conception. Sa diffusion et sa mise en œuvre sont prévues pour 2025, une fois les modalités d'application clarifiées avec les équipes concernées.

Côté éco-conception, les avancées ont été limitées cette année en raison des arbitrages liés au contexte économique. Un test sans étui a été lancé pour le Pineau Hériose, et des étuis voués à la destruction ont été réutilisés pour la version Madère afin de limiter le gaspillage.

Notre performance 2024-2025

INDICATEURS	PERFORMANCE 2024-2025
Taux de valorisation de nos déchets (hors co-produits)	83.2%
Suivi DIB (déchets industriels banal)	25 tonnes
	<p>Le taux de valorisation des déchets se maintient cette année pour la 2ème année consécutive. Néanmoins la cible du 96% en 2030 sera peut-être à réajuster et à aligner sur la charte RSE du Syndicat des Maisons de Cognac qui doit être publiée cette année.</p>
	<p>Le DIB augmente cette année suite à la reprise des travaux sur la Mise en Bouteille. Cependant l'objectif prévu pour 2030 de -10% vs. 2019 est déjà atteint. Nous envisageons un maintien de cette performance pour l'année prochaine.</p>

Notre feuille de route pour 2025-2026

- Adapter nos indicateurs en lien avec les objectifs du Syndicat des Maisons de Cognac
- Déployer la charte "Fin de vie des produits"
- Étudier une action de sensibilisation via la visite d'un site d'enfouissement par exemple



ASSURER LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Garantir des conditions de travail sûres et préserver la santé physique et mentale des collaborateurs font partie des fondamentaux de la Maison Boinaud. En tant qu'entreprise à mission, cet engagement prend une dimension structurante : il s'agit de prévenir les risques, d'accompagner les situations sensibles et de construire un environnement de travail où chacun peut exercer son activité en confiance et en sécurité.

Les réalisations 2024-2025

Un investissement spécifique de 10 000 € a été engagé pour améliorer les conditions d'intervention sur les équipements. L'achat d'une échelle adaptée aux cuves (tanks) renforce la sécurité lors des opérations en hauteur et montre l'attention portée à l'ergonomie des postes à risque.

Plusieurs ajustements ont été réalisés pour sécuriser les déplacements sur le site. La réduction des effectifs et la suspension de certains travaux ont diminué le trafic interne, mais des risques liés à la manœuvre des camions ont été identifiés. En réponse, le plan de circulation a été revu, avec une nouvelle logique d'entrée/sortie, et une mise à jour du parcours piéton afin d'éviter les croisements dangereux.

FOCUS FORMATION SECURITE

L'amélioration des conditions de travail passe par la prévention et la montée en compétences. Tous les collaborateurs ont été formés aux échauffements au poste de travail lors de la journée QVCT, une pratique désormais intégrée chaque matin au Domaine comme un rituel collectif. Cette initiative vise à limiter les risques physiques liés à l'activité. Par ailleurs, une sensibilisation aux conflits, animée par la Gendarmerie nationale, a été proposée afin d'aider les équipes à mieux gérer les tensions dans un contexte professionnel parfois tendu.

PROXIMITE TERRAIN : CLE D'UNE SECURITE ACTIVE

La présence régulière des équipes QHSE sur le terrain a renforcé le lien avec les collaborateurs. Cette proximité permet de détecter plus rapidement les situations à risque, de dialoguer en direct avec les équipes, et de mettre en œuvre des solutions concrètes et immédiates. Une dynamique d'échange essentielle pour une culture sécurité vivante et partagée.



Notre performance 2024-2025

INDICATEURS	PERFORMANCE 2024-2025
Nombre d'accidents de travail avec arrêt sur les opérations de production	1
Taux de fréquence AT (accidents déclarés) périmètre groupe	30.2
Taux de gravité AT - périmètre Groupe	2,2

 Le taux de fréquence et le taux de gravité ont été impactés cette année par un accident grave survenu en février dans les vignes. Une analyse approfondie a permis d'identifier les causes, suivie de la mise en place d'actions correctives pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.



Notre feuille de route pour 2025-2026

- Lancer une formation Equipier de Première Intervention
- L'évaluation des indicateurs mérite d'être affinée : intégrer la répétabilité des accidents permettrait de mieux mesurer l'efficacité des actions mises en place et leur suivi dans la durée.

AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Maison familiale profondément attachée à ses équipes, la Maison Boinaud place la relation humaine au cœur de son fonctionnement. L'année 2024-2025 a toutefois été marquée par un contexte économique particulièrement tendu, qui a conduit au déclenchement d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Une décision difficile, mais rendue indispensable pour préserver la pérennité de notre entreprise.

Conscients de l'impact humain de cette étape, nous avons veillé à maintenir un climat de confiance et à préserver la cohésion, dans le respect de nos valeurs.

Les réalisations 2024-2025

Côté formation, si le plan global n'a pas été une priorité cette année en raison du contexte, plusieurs actions ciblées ont néanmoins été mises en place. Tous les collaborateurs ont participé à des ateliers d'échauffement sur poste de travail, organisés dans le cadre de la démarche QVCT, pour prévenir les troubles physiques liés à l'activité.

Dans le domaine de l'inclusion, la participation au programme DuoDay a permis d'accueillir une personne en situation de handicap pour une journée d'immersion, contribuant ainsi à faire évoluer les regards et à encourager l'ouverture.

Un accompagnement humain face à une décision difficile



Dans un contexte économique difficile, la Maison Boinaud a dû engager un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en 2024. Consciente de son impact humain, l'entreprise a mis en place un accompagnement dédié, à la fois pour les salariés concernés et pour les équipes restantes.

Une Antenne Emploi, animée par le cabinet LHH, a été déployée pour soutenir les collaborateurs entrant dans le dispositif et maximiser leurs chances de retour à l'emploi (à ce jour, près de la moitié des collaborateurs concernés par le PSE sont en poste ou dans un dispositif de reconversion professionnelle).

Un accompagnement psychologique a également été proposé à tous. Au total, 21 collaborateurs ont rencontré la psychologue du travail mise à disposition, dont 65 % de salariés toujours en poste, preuve d'un besoin partagé de soutien dans cette période sensible.

Notre performance 2024-2025

INDICATEUR	PERFORMANCE 2024-2025
Taux de satisfaction des collaborateurs mesuré via le baromètre social	75%



Malgré une baisse de 2 points liée au contexte d'incertitude et au PSE, la Maison Boinaud a réussi à maintenir un taux élevé, au-delà des attentes compte tenu de la situation.



Notre feuille de route pour 2025-2026

- Renforcer la cohésion avec une journée dédiée aux collaborateurs.
- Renouveler l'expérience Duoday, et étudier l'opportunité de collaborer avec un ESAT, dans une logique d'ouverture et de sensibilisation au handicap en milieu professionnel.
- Etudier la mise en place d'un fond de solidarité en interne.
- Prévoir une formation cybersécurité pour tous les salariés.

ENGAGEMENT TERRITORIAL

Le partage, le soutien et la coopération sont au cœur de notre démarche de responsabilité sociétale.

Nous affirmons notre volonté de renforcer notre ancrage local en développant des relations étroites et constructives avec les institutions du territoire.

À travers un dialogue régulier et une collaboration active, nous favorisons les échanges, créons des synergies et contribuons au dynamisme économique et social local.

Dans une volonté commune de renforcer la responsabilité sociétale de la filière, nous avons pris part à l'élaboration de **la charte RSE portée par le Syndicat des Maisons de Cognac**. En contribuant activement à sa rédaction, nous affirmons notre engagement collectif à avancer aux côtés des autres maisons dans une même direction.

Cette démarche illustre notre volonté de structurer nos actions autour de principes partagés et de donner un cadre commun au développement durable de notre activité.

Dans cette continuité, nous accompagnons de nombreuses initiatives associatives, sportives et culturelles, qui participent pleinement à la vitalité et au rayonnement du territoire.



Charte 2025
Responsabilité Sociétale des
Maisons de Cognac



MAISON
BOINAUD



NATURELLEMENT SPIRITUEUX

CONTACTS

MAISON BOINAUD
140 rue de la Bonne Chauffe
16130 ANGEAC-CHAMPAGNE

www.boinaud.com